



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

représentation dans certains organismes

Question écrite n° 10977

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sur le problème du pluralisme de la représentation à travers la représentation actuelle des professions libérales notamment au Conseil économique et social et dans les conseils économiques et sociaux régionaux. Le Gouvernement reconnaît le rôle des professions libérales dans la société et l'économie. Leur représentation doit tenir compte de leur place réelle aux différents niveaux. Elle lui demande donc comment elle entend mettre en oeuvre ce principe, en particulier au Conseil économique et social.

Texte de la réponse

La composition du Conseil économique et social est fixée par l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958, modifiée par la loi organique n° 84-449 du 27 juin 1994. Les membres du Conseil économique et social sont désignés pour cinq ans, le prochain renouvellement devant avoir lieu le 1er septembre 1999. Actuellement, la représentation des professionnels libéraux au sein du Conseil économique et social est assurée par trois conseillers. Trois personnalités exerçant une profession libérale siègent également au titre des personnalités qualifiées. Le rôle des professions libérales dans la société française ainsi que leur place dans l'économie sont indéniables. A cet égard, les conditions d'un renforcement de leur représentation au Conseil économique et social font l'objet d'un examen attentif de la part du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10977

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : PME, commerce et artisanat

Ministère attributaire : PME, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1155

Réponse publiée le : 30 mars 1998, page 1826